RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 23969
Numéro SIREN : 527 921 035
Nom ou dénomination : AUDISSEY

Ce dépôt a été enregistré le 24/02/2020 sous le numéro de dépôt 23257

2003915001

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE PARIS

1, QUAI DE LA CORSE
75198 PARIS CEDEX 04
0 891 01 75 75

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
PROCES VERBAL DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : AUDISSEY

Numéro RCS : 527 921 035
Numéro Gestion : 2010B23969

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse : 85 R JOUFFROY D'ABBANS
75017 PARIS

Numéro du Dépôt : 2020R023257 (2020 39150)

Date du Dépôt : 24/02/2020

- Type d'acte : Rapport du commissaire à la transformation
Date de l'acte : 14/02/2020

fait à Paris, le 24 février 2020

LPS4828929

2010B13060

gestionphi

RI 14 - 02 - 20

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
24 FEV. 2020
Sous le N° : 23257

AUDISSEY

Société à responsabilité limitée au capital de 500 €
Siège social : 85 rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS
R.C.S PARIS 527 921 035

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes de la société AUDISSEY, société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée.

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 23 janvier 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;

- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 aout 2019 font apparaître un chiffre d'affaires de 188 862 € contre 159 456 € pour l'exercice précédent. Il apparaît un bénéfice de 37 869 € à la clôture de l'exercice 2019, contre un bénéfice de 32 768 € en 2018, soit une hausse de 5 101 €.

- Les capitaux propres s'élèvent à 223 034 €

- Aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices clos au 31 aout 2018.

- La trésorerie disponible au 31 aout 2019 s'élève à 156 433, 22 € dont 78 372, 83 € de valeurs mobilières de placement contre 78 372, 83 € dont 60 062, 92 € de valeurs mobilières de placement au 31 aout 2019.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part les observations suivantes :

- les derniers comptes annuels arrêtés au 31 aout 2019 font apparaître des capitaux propres d'un montant de 223 034 € dont 37 869 € de bénéfice au titre de l'exercice et un capital social s'élevant à 500 € ;

- L'actif net de votre société au 31 aout 2019 se répartit comme suit :

- Immobilisations	1 943 €
- Créances clients	45 630 €
- Autres créances	2 497 €
- Autres titres	30 168 €
- Disponibilités	156 433 €
- Dettes fiscales et sociales	12 678 €
- Autres dettes	960 €

- Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 37 869 € au titre de l'exercice clos le 31 aout 2019.

- Dans son courrier du 13 février 2020, le Gérant nous a confirmé qu'il n'avait pas connaissance d'événements intervenus postérieurement à la date des derniers comptes annuels arrêtés au 31 aout 2019 de nature à affecter de manière significative le montant des capitaux propres de la société.

- D'autre part, qu'il n'est intervenu aucun évènement ou fait important, dont il aurait connaissance et qui serait de nature à affecter, dans ses aspects le plus significatifs, la situation financière de la société AUDISSEY dans le cadre de l'opération envisagée.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Levallois-Perret, le 14 février 2020

Le Commissaire à la transformation
GESTIONPHI
Représenté par

Olivier JEAN
Commissaire aux comptes et à la transformation
Membre de la compagnie régionale de Paris